

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I^o Au prône. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Offices de l'Eglise. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Aux prières. — VI Lettre collective des cardinaux, archevêques et évêques de France, à l'Épiscopat de l'univers catholique. — VII M. Ferdinand Brunetière. — VIII Fréquentation des écoles tenues par les hérétiques. — IX Horoscope sur les enfants. — X Œuvres de charité et de bienfaisance sociale, dirigées par les Frères de Saint-Gabriel. — XI La franc-maçonnerie.

AU PRONE

Le dimanche, 24 février

On annonce la fête de S. Mathias (office remis à mardi) ;
Le premier vendredi du mois ;
Le mois de S. Joseph. (1)

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 mars

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 26 février, Saint-Alexandre.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 24 février

DIVERS OFFICES DE L'ÉGLISE :

Office du 11^e dimanche du Carême. L'observation du Carême, dit le pape Benoît XIV, dans une encyclique, est le lien de notre milice. C'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la croix de Jésus-Christ ; c'est par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère ; c'est par elle que protégés du secours céleste pendant le jour, nous nous fortifions contre les princes des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique et au péril des âmes chrétiennes. Aussi ne doit-on pas douter que cette négligence ne devienne la source de grands malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers .

(1) Indulgences : 1^o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font, pendant ce mois, quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de Saint-Joseph ; — 2^o indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois, ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

On commence aujourd'hui la fête de Ste Marguerite de Cortone (Italie centrale). Ayant perdu sa mère à sept ans, Marguerite manqua de cette éducation de l'enfance qui a tant d'influence sur la vie. Douée d'une grande beauté et d'un esprit captivant, elle suivit bientôt son penchant pour le plaisir. Elle avait dix-huit ans lorsque son père se remaria à une femme qui traita Marguerite durement. Ce fut l'époque où elle se livra au libertinage et devint une courtisane célèbre. La vue de son complice qu'elle recherchait depuis longtemps et qu'elle retrouva dans une forêt, percé d'un trait et déjà en proie aux vers, fut l'occasion du triomphe de la grâce en elle. Touchée profondément elle alla se jeter aux pieds de son père ; mais sa belle-mère la repoussant, elle s'enfuit dans une forêt voisine où elle ne cessa de pleurer, de prier et de jeûner. Après trois ans de cette persévérante expiation, elle reçut l'habit du tiers-ordre de S. François et continua ses rigoureuses pénitences. Après avoir lutté avec un courage héroïque contre toutes sortes de tentations, elle fut favorisée de communications intimes de Dieu, Marguerite fut ainsi pendant vingt-trois ans un modèle achevé de pénitence. Elle mourut le 22. mais nous la fêtons le 25 février. Entre autres miracles, elle rendit la vue à divers aveugles, et particulièrement à un enfant né sans yeux, l'ouïe à un sourd et ressuscita plus de dix morts. Si tous les chrétiens qui osent imiter sa vie de débauche s'adonnaient à la même pénitence, que de bons exemples ils donneraient et que de gloire ils procureraient à Dieu ! Prions aujourd'hui Ste Marguerite qu'elle daigne rendre la vue de l'âme à ces pauvres aveugles.

DISPOSITIONS DE CES OFFICES :

Messe du IIe dimanche du Carême, *semi-double privilégié* ; 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipotens* ; préf. du Carême. — Aux vêpres du dim. (hymne *Audí, v. Angelis*, au *Magnif. ant. Visionem*) mém. de Ste Marguerite (*ant. Simile, v. Specie*), du 22 ou du 25 et suffrages. J. S.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	20	FÉVRIER	— Saint-Sulpice.
VENDREDI,	22	“	— Saint-Edouard, à Montréal.
DIMANCHE,	24	“	— Saint-Denis, à Montréal.
MARDI	26	“	— Sainte-Dorothée.

AUX PRIERES

Sœur Marie de Sainte-Adélaïde, née Céline Gosselin, religieuse-choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Mme Théodule Lessard, née Clément Forget, décédée à Montréal.

LETTRE COLLECTIVE DES CARDINAUX, ARCHEVEQUES ET EVEQUES DE FRANCE

A L'EPISCOPAT DE L'UNIVERS CATHOLIQUE

DE tous les pays du monde sont arrivés à l'archevêché de Paris des témoignages semblables à celui par lequel Mgr l'archevêque de Montréal a manifesté les sentiments que lui inspire la persécution dont souffre en ce moment l'Eglise dans notre mère-patrie.

Réunis en leur troisième assemblée générale, les évêques de France ont ainsi répondu à leurs vénérés Frères :

Eminentissimes Seigneurs,

Messeigneurs,

Les évêques de France, réunis pour la troisième fois en assemblée plénière, vous offrent l'hommage de leur profonde reconnaissance pour les témoignages d'union parfaite, d'adhésion sans réserve et de charité fraternelle que vous avez bien voulu leur donner dans leurs épreuves.

Après les témoignages qui leur sont venus de la Chaire de Pierre et du cœur de Pie X, rien ne pouvait leur être plus précieux et plus doux.

Avec nous, vous avez condamné des lois injustes ; avec nous, vous avez affirmé les droits essentiels et imprescriptibles de l'Eglise ; avec nous, vous avez réprouvé les atteintes si graves et si douloureuses portées à la justice et à la liberté. A nos protestations vous avez uni l'autorité et la puissance de vos protestations.

Nos ennemis se sont efforcés de persuader au peuple que notre résistance avait pour principe des opinions politiques, l'influence des partis, l'irritation produite par des luttes déjà anciennes. Toutes ces accusations sont fausses ; mais que peuvent-elles contre vous ? C'est bien dans la conviction profonde de vos âmes, dans l'indépendance absolue de vos consciences, c'est pour nous soutenir dans l'accomplissement des

devoirs les plus élevés de l'épiscopat que votre voix s'est unie à notre voix.

Les uns soumis à des gouvernements protestants, les autres, citoyens de républiques qui connaissent leurs droits et veulent les faire respecter, ceux-ci, sujets de monarchies qui n'entendent pas céder la moindre part de leur autorité, vous avez parlé comme les évêques de France, et vous réclamez pour eux la paix dont vous jouissez.

Ces manifestations de l'épiscopat ne sont pas seulement une force qui confond toutes les accusations et dissipe tous les sophismes, elles sont encore une incomparable démonstration de l'unité catholique. Au-dessus des frontières, des montagnes et des océans, au-dessus de toutes les divisions qui désolent l'humanité, la grande voix de l'unité s'est fait entendre : c'est bien l'affirmation de la même doctrine, la revendication des mêmes droits, ce sont les accents de la même charité, la protestation d'une soumission complète au pontife romain, c'est l'union parfaite, indissoluble à la pierre éternelle qui porte l'Eglise de Dieu.

Rien de pareil ne s'était jamais vu. Sans doute, aux siècles passés, dans la longue et glorieuse histoire de nos luttes, quelques évêques ont envoyé les consolations de leur charité, les affirmations de leur doctrine à de grands confesseurs de la foi. Mais jamais l'épiscopat n'avait dans cet ensemble, par de telles manifestations et avec tant d'éclat, fait resplendir l'unité catholique.

Aussi les prières les plus ardentes des évêques, des prêtres et des fidèles de France montent vers Dieu pour qu'il répande sur vos personnes vénérées, sur vos clergés et vos peuples les faveurs et les grâces les plus abondantes.

L'Eglise de France a été par vous consolée, soutenue et fortifiée ; soyez-en remerciés et bénis.

Paris, 16 janvier 1907.

(Suivent les signatures).

M. FERDINAND BRUNETIERE

NOTRE Université Laval et notre monde intellectuel de Montréal doivent un hommage à la mémoire de l'écrivain distingué et du critique éminent que fut M. Ferdinand Brunetière. A la nouvelle de sa mort, survenue le dimanche 9 décembre, Mgr l'archevêque, vice-chancelier de l'Université, a mandé par câblogramme ses sympathies à la famille de l'illustre défunt. Cet acte de courtoisie était aussi un acte de justice. En 1897, alors qu'il était venu en Amérique pour donner des conférences à l'Université d'Harvard, M. Brunetière avait voulu voir le Canada. Il donna à Montréal, dans la Salle des Promotions à Laval, une conférence sur Bossuet, qui fut un grand succès et inaugura brillamment la série des conférences littéraires dont, par la suite, grâce à l'initiative du regretté M. Colin et au coup d'œil de maître de M. Brunetière lui-même, qui les députait vers nous, nous gratifièrent nos conférenciers français, MM. De Labriolle, Laurentie, Leger et Arnould.

M. Brunetière alors n'était pas encore arrivé — mais il était en route — aux idées chrétiennes. Il procédait toutefois, dans ses études critiques, avec une loyauté de déduction et une rectitude de jugement qui donnèrent à beaucoup l'illusion qu'il était déjà un vrai croyant. Il s'effaça tellement devant la figure du grand évêque de Meaux, il énonça si bien les vues de Bossuet sur l'action de la Providence et sur l'inanité des choses de la vie en face de la mort, que, au sortir de la conférence, certains étaient tout surpris d'apprendre que M. Brunetière n'était pas un catholique pratiquant.

De son rapide séjour parmi nous, il garda un souvenir qui nous honore. Le spectacle de notre foi débordante et de notre patriotisme convaincu n'a peut-être pas été étranger — avec

sans doute les observations que tant d'autres voyages lui ont permises — à ce témoignage qu'il a rendu à l'esprit de sa race, et qui restera dans l'histoire, à savoir « que le catholicisme et la grandeur de la France sont deux choses inféodées l'une à l'autre et qui ne se séparent pas ». (Conférence de Besançon).

Lorsque M. Colin, le sulpicien qu'il avait particulièrement connu et apprécié et avec qui il était resté en relations suivies, vint à mourir à Montréal, en novembre 1902, M. Brunetière lui rendit un hommage sympathique et ému dans une lettre-article au *Gaulois* de Paris.

C'est dire qu'à notre tour, pour toutes ces raisons, nous en serons pas mal venus à déposer sur sa tombe une salutation respectueuse, modeste sans doute, mais pleine de sincérité et de gratitude.

* * *

M. Ferdinand Brunetière était né à Toulon en 1849. Il vint à Paris, sans fortune et sans protection, pour se préparer à l'Ecole Normale. Il échoua au concours de 1869. Après 1870, il connut la gêne et dut donner des leçons au cachet. Quand plus tard, il fut reçu à l'Académie française, il eut l'émotion d'entendre l'un de ses collègues raconter l'histoire d'une montre d'argent portée jadis au Mont-de-Piété par un jeune étudiant, qui ne voulait que vivre et travailler. Dès 1875, ses articles à la *Revue Bleue* et à la *Revue des Deux-Mondes* attirèrent l'attention. En 1886, il était nommé maître de conférences à l'Ecole Normale, et en 1893, il était élu à l'Académie française et devenait directeur de la *Revue des Deux-Mondes*. L'intransigeance d'un ministre du Bloc l'empêcha, après sa complète conversion au catholicisme, qui fut retentissante et pourtant très sincère, de donner ses conférences en Sorbonne et d'occuper au Collège de France la chaire qui était due à son talent et à son mérite. Ce mérite il le multiplia et ce talent il le fit briller plus que jamais — et pour toujours — dans les combats

magnifiques que sa plume, comme celle d'un Coppée et même celle d'un Bourget, soutint, en ces dernières années, pour la cause de l'Eglise et de la foi. Il est mort l'avant-veille du 11 décembre, la triste date qui vit sombrer en France l'antique alliance de l'Eglise et de l'Etat. L'incontestable prestige de son double talent d'écrivain et d'orateur fut, sans aucun doute, une cause d'honneur pour l'Eglise catholique. Dieu évidemment n'a besoin de personne, mais il se sert parfois des hommes de génie, comme il se sert des plus humbles, pour la manifestation de sa gloire. En ces temps, où la mode est à la critique et au culte de la forme, cet éminent critique, qui était aussi un fin lettré, apporta à la cause de la foi un témoignage d'une valeur singulière.

* * *

M. Brunetière laisse une œuvre littéraire considérable, trente volumes au moins : en-dehors des éditions qu'il fit paraître des « Sermons de Bossuet » et des « Provinciales », il laisse une « Histoire de la littérature française », le « Roman naturaliste », « l'Evolution de la poésie lyrique », les « Epoques du théâtre français », et enfin, en outre de ses ouvrages de critique, des « Discours de combat », écrits et prononcés aux dernières heures de sa vie, qui lui vaudront devant Dieu des couronnes plus durables que celles que lui décerna souvent l'Académie française.

Interrogé au lendemain de sa mort par un nouvelliste, M. Louis Arnould, notre professeur à Laval, après avoir énuméré rapidement les ouvrages du maître défunt, disait fort justement : « Ce qui est peut-être plus important encore pour notre génération, c'est que cet universitaire parti d'une dangereuse philosophie allemande, s'est élevé progressivement jusqu'à la vérité intégrale du catholicisme..... Ses discours de combat comptent parmi les plus beaux efforts de l'apologétique

française moderne et sont de nature à aider un grand nombre d'âmes de bonne foi qui cherchent la vérité ».

C'est que « cet universitaire » ne fut jamais qu'un chercheur loyal, un autre Newman, oserait-on croire, à qui apparaissait par intermittence, au loin, l'étoile qui, depuis les Mages, en a guidé tant d'autres. Il était sincère.

Dans l'*Univers* du 12 décembre, M. Eugène Tavernier écrivait de lui : « L'ardente inquiétude caractérisait son visage et résumait l'aspect de sa personne, ainsi que l'ensemble de ses manières. Cet homme mince, de taille moyenne, aux épaules étroites, semblait chétif ; mais sa physionomie respirait l'instinct de la recherche, de la lutte et du commandement. Les yeux étaient de flamme et, à travers le binocle qu'ils ne quittaient point, décelaient une fournaise intérieure. Je me souviens de l'avoir entendu me dire, un jour où je lui parlais de son activité inlassable et de l'étendue de ses travaux : « Mon Dieu, je puis travailler quatorze heures sans fatigue » ; et il ajoutait avec un sourire : « J'ai des yeux excellents... ». « Comment il maniait la parole publique, personne ne l'ignore. Des auditeurs de tout genre ont applaudi cette éloquence qui donnait l'idée de la perfection. On n'imaginait pas un art plus net, plus aisé, plus sûr, plus élégant : toutes les ressources de l'art employées à la fois, et avec quelle justesse ! La voix était magnifique, non qu'elle fut très forte, mais elle avait tant de plénitude et d'harmonie ! Merveilleusement souple, elle traduisait toutes les nuances de la pensée. Elle rendait cette pensée visible et sensible et la montrait en mouvement. Bien peu d'hommes ont réussi à dire avec une pareille exactitude, et surtout avec une pareille facilité, tout ce qu'ils voulaient dire ».

C'est déjà là, on en conviendra, un beau portrait d'écrivain et d'orateur. M. le Comte d'Haussonville, le « confrère » de M.

Brunetière à l'Académie française, a peut-être donné de la figure de son grand ami une esquisse encore plus achevée : « L'homme était fier et courageux, écrit-il. Personne n'a poussé plus loin que lui le mépris de l'intérêt personnel et ne s'est dépensé avec plus d'ardeur au service de l'idée. Ce qu'il pensait, dans quelque genre que ce fut, il ne pouvait s'empêcher de le dire, quoiqu'il en put résulter pour lui ». — « Il avait le mépris de ses aises et des petites jouissances de la vie ». — « Rien ne pouvait l'arrêter. Il se servit de la vie jusqu'au bout. Si la voix, depuis un an, lui faisait défaut, cette voix merveilleuse, vibrante, sonore, qui vous remuait jusqu'aux entrailles parce qu'elle traduisait toute la passion de son être ; il avait conservé la pleine vigueur de son intelligence ». Puis M. d'Haussonville s'arrête avec une émotion affectueuse, qu'on partage très vite, à expliquer comment et jusqu'où M. Brunetière était aimable dans l'intimité et serviable à ses amis, dont il corrigeait et améliorait les écrits et les discours, tout ce qu'on lui montrait, « avec autant de conscience, de minutie et d'intérêt, que si leur œuvre eût été la sienne propre ». Il parle aussi avec éloquence de ses « combats » — combats d'avant-garde, dit-il, d'un soldat osé mais toujours prêt à rentrer dans le rang sur un signe du chef — pour l'Eglise et pour la foi, et enfin, il conclut par ce regret si chrétiennement exprimé : « Cette disparition, à la veille de la grande bataille, au moment où l'Eglise semble avoir besoin de tous ses défenseurs, a quelque chose de tragique. Elle pourrait jeter dans le trouble ; mais c'est le cas de redire une belle parole que prononçait sur son lit de mort le philosophe catholique Ollé-Laprune. A ses amis qui déploraient la perte qu'allait faire en lui l'Eglise, il répondit : « Dieu a rappelé à lui l'abbé de Broglie, il a rappelé Mgr d'Hulst, il n'a pas besoin de moi » ; et il ajoutait avec force : « Dieu n'a besoin de personne ».

FREQUENTATION DES ECOLES TENUES PAR LES HERETIQUES

Résumé de quelques considérations parues tout récemment dans l'*Ami du Clergé*, excellente revue ecclésiastique publiée en France.

I

Est-il permis aux catholiques d'envoyer leurs enfants dans les écoles tenues par les hérétiques ?

La réponse va nous être donnée par le Saint-Office dans son décret du 17 janvier 1866, adressé aux évêques de Suisse.

a) Il est interdit à tout catholique qui a une école catholique à sa disposition d'envoyer ses enfants dans les écoles tenues par les hérétiques. Outre la défense de droit naturel qui est fondée sur le péril que courent les enfants confiés aux soins d'un éducateur hérétique, il y a aussi une défense positive, qui résulte du décret que nous citons.

La défense est *sub gravi*, à raison du péril que courent les enfants et aussi du scandale public, et nous regarderions comme coupables de péché mortel les parents qui enverraient leurs enfants pendant un mois et même moins aux écoles hérétiques.

b) Quand les parents n'ont pas d'école catholique à leur disposition, ils doivent, si leurs facultés le leur permettent, plutôt envoyer leurs enfants dans une autre contrée que de les laisser fréquenter une école hérétique. Les dépenses qui résultent de ces voyages et l'ennui de se séparer des enfants ne sont pas des motifs suffisants pour autoriser les parents à user des écoles tenues par des hérétiques.

c) Dans le cas où il n'y a pas d'école catholique où les

parents pourraient envoyer leurs enfants, l'évêque seul peut autoriser, dans des *cas particuliers*, les enfants à suivre les classes faites par les hérétiques, mais à la double condition : — qu'il n'y aura aucun livre hostile à l'Eglise ; — et que l'évêque, le curé, et les parents surtout, emploieront les moyens opportuns pour éloigner le péril de perversion.

II

Les parents commettent-ils une faute entraînant l'excommunication en envoyant leurs enfants à l'école hérétique ?


a) Si le but était de conduire peu à peu les enfants à l'hérésie par l'instruction reçue de maîtres hérétiques, la réponse serait affirmative ; dans le cas contraire, la réponse doit être négative.

b) Les parents en question commettent, il est vrai, une faute grave de scandale contre leurs enfants en les exposant sans motifs et sans précautions à l'influence journalière de maîtres hérétiques ; — une faute grave de scandale contre la paroisse, en encourageant les hérétiques par la confiance marquée pour leur enseignement de préférence à celui de maîtres chrétiens et en excitant par leur exemple les autres parents à faire de même ; — une faute grave par le mépris public de la loi ecclésiastique qui défend les écoles mixtes tenues par les hérétiques.

Ces parents sont des pécheurs publics et scandaleux, et doivent être traités comme tels.

Ajoutons simplement que ces propositions sont un lumineux et substantiel commentaire des décrets promulgués par le premier Concile de Montréal.

HOROSCOPE SUR LES ENFANTS

N enfant qui se lève tard aura une mauvaise santé, deviendra paresseux et contractera de détestables habitudes.

Un enfant qui ne s'occupe pas, qui passe ses journées dans le désœuvrement, deviendra forcément vicieux.

Un enfant que son père et sa mère ne savent pas faire obéir, un enfant gâté, comme on dit, deviendra un révolté, et il fera verser bien des larmes amères.

Gâter un enfant, c'est haïr cet enfant et se haïr soi-même.

Corriger un enfant, c'est lui faire du bien et se préparer à soi-même une vieillesse respectée.

Un enfant qui court les rues, y trouvera beaucoup de mal et pas de bien.

Il rencontrera très certainement des *spectacles dangereux*, des *exemples mauvais* qui le rendront vicieux, car rien ne s'apprend aussi vite que le mal.

Il trouvera pour le corrompre et le conduire aux pires désordres de *mauvais camarades*, de *détestables garnements*, qui, très vite, détruiront la bonne éducation reçue à la maison. Ainsi en quelques jours, une pomme pourrie gâte toutes celles d'alentour.

Un enfant que son père et sa mère laissent lire n'importe quoi est un enfant perdu, car il y a beaucoup plus de mauvais livres que de bons, il y a beaucoup plus de mauvais journaux que de bons, et *ce sont les mauvais qu'il choisira*.

Conclusion : Un père et une mère qui ne veillent pas sur leurs enfants sont indignes de leur mission. Dieu les punira dès cette vie et, s'ils ne font pas pénitence, ils seront damnés dans l'autre.

MENTOR.

ŒUVRES DE CHARITÉ ET DE BIENFAISANCE SOCIALE

Dirigées par les Frères de Saint-Gabriel

I**PATRONAGE SAINT-VINCENT DE-PAUL**

CE Patronage continue à accomplir, sans bruit, sa belle œuvre de charité et de préservation.

Recueillir le jeune homme à l'âge de quatorze ans, continuer son éducation et son instruction, lui faire gagner sa vie par l'apprentissage d'un métier, le surveiller, le diriger, l'encourager, ne le quitter que lorsqu'il peut, sans péril, affronter les luttes de la vie et que son avenir est assuré : tel est le but du Patronage.

Soixante-douze Apprentis bénéficient actuellement des avantages de l'institution. Ils se font remarquer par leur bonne conduite, leur piété, leur docilité et leur application. Les jeunes gens de mauvaise conduite, les indépendants et les paresseux ne font pas un long séjour au Patronage. Cette année surtout, il nous fait plaisir de dire que les Apprentis ont donné pleine satisfaction par leur excellent esprit de famille.

Le travail au Patronage occupe la plus grande partie de la journée. Aux heures de travail manuel s'ajoute le travail de la classe. Mais les fatigues de la journée sont vite oubliées, quand, le soir, revenant au Patronage, les Apprentis trouvent avec des maîtres aimés et dévoués, des camarades aimables, joyeux et pleins d'entrain. Pour se délasser de leur travail et oublier leurs petites peines, ils se livrent à des jeux très variés : billard, pool, échecs, dames, cartes, etc., etc., et, selon la saison, le patinage, la base-ball ou la lacrosse.

Ces jeunes gens sont tenus ainsi à l'abri des occasions de gaspiller inutilement leurs modestes épargnes. Les Apprentis déposent en effet leur argent chaque samedi ; s'ils ont des besoins il les font connaître et on leur remet ce qui est nécessaire. Le reste de l'argent est envoyé à la banque. Cette année, quarante d'entre eux ont pris des livrets de banque. Ces leçons d'épargnes ne seront pas oubliées. A sa sortie du Patronage, le jeune homme augmentera ses économies, il fuira les occasions où il pourrait dépenser son argent.

Les besoins du Patronage sont toujours les mêmes. Le malgre salaire des Apprentis représente les deux-tiers des dépenses annuelles. Il faut donc, chaque année, trouver l'autre tiers. Ce tiers vient des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, de la Banque de la Cité, du Séminaire, des Souscripteurs, du Clergé de la ville, et enfin d'une Séance annuelle.

Ils aident aussi à la faire cette œuvre, belle entre toutes, ces nombreux Patrons qui emploient les Apprentis. Le bon apprentissage qu'ils font faire aux jeunes gens, la surveillance qu'ils exercent, les encouragements qu'ils donnent, les bons rapports qu'ils entretiennent avec les chers Frères du Patronage, sont autant de titres à la reconnaissance.

Le Patronage ne peut donner asile qu'à soixante-douze Apprentis. Les demandes sont nombreuses, mais il est impossible d'y faire droit. Il faudrait agrandir. Le terrain est là, il attend..... Ames charitables, écoutez votre bon cœur, ouvrez votre bourse et laissez-en pleuvoir le secours.

II

CERCLE OUVRIER DE MONTRÉAL

L'œuvre des Apprentis dont le rapport précédent vient de montrer les résultats, n'était pas suffisante pour assurer à la jeunesse tous les secours qu'elle réclame.

Lorsque l'Apprenti atteignait un certain âge et était à même de subvenir à ses besoins, il s'éloignait du Patronage et demeurait en ville dénué de toute protection.

Les jeunes gens le comprirent eux mêmes, et sollicitèrent de leurs anciens maîtres l'autorisation de revenir chercher au Patronage le réconfort moral et la sympathie dont ils avaient autrefois bénéficié.

Leur demande fut accueillie et, depuis le 30 août 1903, trois fois chaque semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi, une des salles du Patronage est mise à la disposition des membres du Cercle qui sont heureux de retrouver, avec leurs anciens jeux, les amitiés et la cordialité d'autrefois. De dix environ qu'ils étaient au début, les membres du Cercle atteignent aujourd'hui le nombre de soixante. Ils seraient certainement plus nombreux si, un local étant exclusivement destiné à cette œuvre, les ouvriers pouvaient se réunir chaque soir sans avoir à attendre l'heure trop tardive, où les Apprentis abandonnent leur salle pour se livrer au repos.

Cette amélioration se fera bientôt. Déjà des plans ont été élaborés et des ressources ont été promises.....

III

ORPHELINAT SAINT-ARSÈNE POUR LES ENFANTS DE 9 À 14 ANS

L'on entretenait aussi depuis longtemps le désir de voir s'ériger un Orphelinat pour les enfants de neuf à quatorze ans. Ce désir est aujourd'hui un fait accompli. Nous le devons surtout à Sa Grandeur Mgr l'archevêque qui a puissamment aidé les Frères de Saint-Gabriel de toutes façons, et à M. le chanoine Pierre-Arsène Dubuc, le bienfaiteur insigne des petits enfants. Mais nous le devons aussi à tous ceux qui ont souscrit pour l'établissement de cette Œuvre si nécessaire.

L'Œuvre est donc bien fondée. Le 30 septembre, Mgr l'évê-

que de Pogle bénissit la maison, assisté du chanoine Dubuc et de M. l'abbé Lavallée, ancien curé

Le 15 octobre, en la fête de sainte Thérèse, l'Orphelinat ouvrit ses portes. A l'heure actuelle, il abrite, nourrit et entretient quarante-deux enfants.

Est-ce à dire que tout soit au comble de la perfection ? Oh ! non, et bien des vides réclament la visite d'une âme charitable. C'est une salle qui aurait besoin de quelques chaises, de quelques tables ; — c'est le vestiaire qui présente des casiers vides, et ils sont nombreux ; — c'est le dortoir qui réclame quelques chauds couvre-pieds ou tout au moins quelques couvertures ; — c'est la chapelle où tout est à faire — et pourtant l'église est bien éloignée — et le Divin Maître serait si heureux de venir établir sa résidence parmi ceux qu'il se plaisait tant à caresser pendant sa vie publique ! Et le chauffage, et l'éclairage, le pain, la viande... tout autant de points qui méritent attention et que nous nous faisons un devoir de soumettre à la méditation de nos lecteurs.

LA FRANC-MAÇONNERIE

LA franc-maçonnerie a commencé par nier le mystère de la Sainte-Trinité, en ne voulant que le « Grand Architecte de l'Univers ».

Aujourd'hui, elle déchire les voiles qui enveloppaient son hypocrisie : elle ne veut plus même de Dieu sous n'importe quel nom.

Le vide et le faux de ses doctrines feraient reculer la civilisation jusqu'au delà des horreurs de la Rome païenne.

Aussi bien, pour puissante qu'elle paraisse de nos jours, l'heure de sa ruine et de sa défaite sonnera certainement.

Son histoire a été tracée par la Vénérable Anne-Marie Taïgi, qui disait au pape, au commencement du XIXe siècle : « Saint-Père, les francs-maçons ne font pas beaucoup de bruit actuellement ; mais peu à peu leur audace grandira, et une heure viendra où ils paraîtront les maîtres du monde. Mais Dieu les écrasera d'une manière terrible et qui paraîtra miraculeuse ».